

Questions des représentants des parents d'élèves

3ème conseil d'école 2020-2021 : 08 juin 2021 à 18h

Bilan de l'année :

- 1) Nous aimerions que nous soit communiqué (si possible avant le conseil d'école) un document relatant les **différents projets menés / prévus cette année** au sein de l'école par classe, niveau scolaire et/ou cycle en indiquant à quel pôle du projet d'école ils correspondent. Merci de nous préciser également ceux qui n'ont malheureusement pas pu être mis en œuvre bien que prévu initialement. Par ailleurs, les parents signalent qu'ils aimeraient avoir connaissance des projets de leur classe en amont (certains enseignants mettent un mot dans les cahiers de liaison pour annoncer les projets de la classe et d'autres parents découvrent souvent ces projets a posteriori).
- 2) Nous aimerions que nous soit communiqué (si possible avant le conseil d'école) un document relatant **l'évaluation du projet d'école** de cette année, c'est-à-dire du plan d'action mis en place pour chaque pôle en fonction des points négatifs relevés lors de votre diagnostic. En particulier, nous souhaiterions avoir un retour sur le nombre d'enfants par niveau scolaire n'atteignant pas les « **attendus** » de fin d'année, un retour sur le nombre d'enfants par niveau scolaire ayant bénéficié d'un **PPS** et/ou ayant bénéficié d'**APC** en maternelle et en élémentaire. Comment ont été organisés les APC, sélection de groupes homogènes inter ou intra classe pour un thème à travailler ? Les APC ont-ils été proposés uniquement aux enfants à besoins particuliers ? Y a-t-il eu des APC organisés pour des élèves performants pour les stimuler autrement ?
- 3) Nous aimerions que nous soit communiqué (si possible avant le conseil d'école) un bilan détaillé : **le solde d'ouverture, les recettes, dépenses et autres actions menées par la coopérative** à date.

Préparation de l'année prochaine :

- 1) Nous aimerions que nous soit communiqué (si possible avant le conseil d'école) un document relatant le **pré-diagnostic pour le projet d'école de l'année prochaine** et en particulier les points négatifs relevés pour chaque pôle et éventuellement les actions auxquelles vous avez pensé pour y remédier.
- 2) Nous aimerions que nous soit communiqué (si possible avant le conseil d'école) un document relatant les **effectifs d'élèves et d'enseignants** prévus pour la rentrée prochaine ainsi que la structure provisoire prévue à date. Nous avons constaté par le passé que vous êtes attentifs à ne pas surcharger les doubles niveaux, et à soulager les niveaux pour lesquels des enfants ont subi beaucoup de remplacements au cours de l'année et nous vous en remercions. Quels sont les autres éléments qui vont orienter votre choix de structure de classes ?
- 3) A ce sujet, nous savons qu'il est prévu une diminution des **seuils d'effectifs de classe** pour les écoles élémentaires d'application : Outre l'application de la circulaire des classes à 24 pour les GS, CP, CE1 (dès que cela est possible et au plus tard en 2022), est-ce qu'il est prévu par l'inspection académique de moduler les seuils d'effectifs des classes des maîtres-formateurs et des enseignants stagiaires de notre école (24-25)? Y aura-t-il un nombre de classes suffisants

Questions des représentants des parents d'élèves 3ème conseil d'école 2020-2021 : 08 juin 2021 à 18h

et ainsi que de postes d'enseignants suffisants sur notre école pour l'application de la circulaire à 24 sans surcharger les autres niveaux ? Pour rappel, les normes départementales en Essonne (non actualisées suite à la réforme) prévoient des seuils d'ouverture de 31 en maternelle et de 27,5 en élémentaire.

Le pôle d'enseignants remplaçants a-t-il été augmenté en conséquence ? Beaucoup de parents nous ont remonté leurs inquiétudes face aux nombreuses absences non remplacées cette année (et leur impact sur la réussite de nos enfants) alors que ce phénomène augmente au fur et à mesure des années.

- 4) Certains parents demandent qu'une **vigilance particulière** (en termes d'effectifs de classe notamment) soit apportée **aux futurs élèves de CE2** qui auront connu le 1er confinement pour leur année de CP puis le deuxième pour l'année de CE1 dont certains avec plusieurs remplacements au cours de l'année. A-t-il été noté des différences notables de niveau (concernant les attendus de fin de cycle) par rapport aux années précédentes ?
- 5) Suite à l'annulation des cycles de piscine lors des confinements de cette année et de l'année précédente, y-a-t-il, parmi les élèves de CP et/ou CE1, des enfants qui n'ont pas acquis les bases de natation ? Le nouveau programme de maternelle préconise la natation aux enfants de GS, est-il prévu qu'ils en bénéficient en 2021-2022 ?
- 6) Concernant l'étude, y a-t-il des enseignants de Caroline Aigle qui seront volontaires l'année prochaine pour encadrer les enfants à l'étude ?

Autres remarques :

Certains parents nous ont alertés sur l'observation régulière « *d'un bazar plus ou moins joyeux* » devant la porte de l'école coté maternelle. Serait-il possible de délimiter des zones par classe pour permettre aux parents d'attendre « sagement » l'entrée de leur enfant sans passer devant ceux qui seraient arrivés avant... Serait-il possible d'envisager un autre système d'inscription (dématérialisé) pour le périscolaire qui permettra d'éviter les attroupements.

De même, serait-il possible de créer des fiches de renseignements dématérialisées pour la rentrée pourquoi pas via l'interface Educonnect qui est déjà utilisée pour les livrets scolaires d'élémentaire ... ?

Nous vous remercions par avance pour les informations et/ou réponses que vous pourrez nous apporter.

Bien cordialement.